

**Colloque international**

**Le transport maritime en Afrique : Des intégrations régionales au développement continental**

**Institut des Etudes Africaines,**

**11 et 12 Octobre 2018**

**Argumentaire**

L’Afrique est un continent fort par sa population qui représente 16.4% de la population mondiale et ses 30 % des réserves mondiales en minerais. Elle est généreusement pourvue de richesses naturelles précieuses qui font que 80% des exportations sont des matières premières agricoles, pétrolières et minérales. En sus, sa position géographique centrale sur la carte des routes maritimes explique la forte proportion de ses échanges qui se font par voie maritime (95% en 2016).

Cependant, l’Afrique représente moins de 5 % du commerce maritime mondial et 2 % du trafic conteneurisé de la planète. En **ne s’appropriant pas les domaines du transport maritime et de la logistique, les pays africains,** selon les différents rapports internationaux, sont mal notés dans les domaines d’équipement portuaire, de compétitivité logistique, de connectivité maritime, des couts du transport maritime, de la gestion portuaire, de facilité de faire des affaires, de la gouvernance portuaire et bien d’autres….etc.

Cette situation est due, entre autres, à **la faible intégration régionale, à la bonne gouvernance qui fait défaut aux pays africains, et** outre le manque d’infrastructure moderne, **ces pays ne maitrisent pas la chaine logistique du transport maritime. Tous ces** freins entravent le développement du transport maritime en Afrique **et ne favorisent pas le développement des échanges commerciaux entre les pays africains et le reste du monde.**

Autant d’indicateurs qui considèrent l’Afrique comme étant le continent le plus riche au monde en termes de ressources naturelles, mais aussi paradoxalement, comme étant le plus pauvre en termes de développement économique et social.

De ce fait, Est-ce que les composantes du transport maritime ont contribué au sous-développement du continent africain ? Ou au contraire, peuvent-elles aider à son développement ?

En fait, les africains, pour diverses raisons, n’ont pas pu développer les métiers de la mer et ce jusqu’à présent. Face à cette réalité, les ports et le transport maritime international africains sont de plus en plus contrôlés par les chargeurs et armateurs globaux internationaux et les grandes compagnies de transport maritime étrangères à l’Afrique contrôlent presque la totalité de la chaine du transport maritime africain. Ce contrôle des routes maritimes dont la concentration pour la plupart est sur quelques itinéraires très précis ainsi que la maitrise de toute la chaine logistique afférente suscite des tensions et ravive une compétition féroce entre les ports africains, mettant parfois en concurrence frontale des pays limitrophes. Ce constat explique en grande partie le sous-développement du continent.

En dépit de cette situation, force est de constater que depuis le début du XXIème siècle, les ports africains connaissent un réel dynamisme, représenté par la hausse de la conteneurisation des échanges, l’évolution des infrastructures et la multiplication des projets d’envergures…etc. En fait, entre 2007 et 2017, pas moins de 50 milliards de dollars auront été investis dans le secteur portuaire africain consacrant l’intérêt et la convoitise que suscitent l’Afrique par les puissances du Nord et encore davantage par les pays émergents ; avec une croissance annuelle de 7 % des trafics maritimes et des volumes d’échanges multipliés par quatre.

En définitif, le continent africain peut ainsi être qualifié de « marge extravertie » de la mondialisation. Pourtant, largement tourné vers l'extérieur, il participe encore très peu aux flux internationaux et reste globalement soumis et dépendant.

Ainsi, pour s’intégrer équitablement dans l’économie mondiale et améliorer le bien-être des populations africaines, il faut s’intéresser et avec acuité aux ports africains et les maillons du transport maritime capables de jouer un rôle primordial dans le développement du commerce international et du développement économique et social des pays africains.

Constituant les premiers points d’entrée et de sortie des marchandises, ces ports entant que vecteur de transport maritime ; vont consacrer l’importance de ce dernier comme l’un des piliers les plus importants de la globalisation actuelle et de la chaine de valeur mondiale.

En outre, pour que le secteur du transport maritime joue pleinement son rôle de développeur, il faut revoir la façon dont est organisé le secteur maritime africain, du fait qu’il a un impact considérable sur le volume des échanges et sur les couts de transport ; ce dernier étant un facteur important de la compétitivité d’un pays et de ses entreprises. De surcroit, le secteur du commerce et du transport maritime est sans cesse soumis à des changements réglementaires, imposant aux cadres portuaires de comprendre et de maitriser la complexité croissante de la gestion portuaire.

Ainsi et pour pallier à ces insuffisances, les pays africains s’engagent dans de nombreuses réformes en vue de créer un marché intérieur et international ouvert, concurrentiel et attractif pour les investisseurs, dans un but de faciliter les échanges et ce ; en réduisant les coûts, les délais et les procédures dans les transactions commerciales entre les pays africains et le reste du monde.

Aussi, ces pays africains essayent de favoriser la libre circulation des personnes et des marchandises et harmoniser les droits de douane et taxes d’effet équivalent aux frontières de leurs pays afin de fournir une plateforme appropriée pour construire la Politique Commerciale africaine commune.

Par ce colloque, nous voulons offrir l’occasion d’engager une réflexion collective sur les raisons d’être d’une telle situation et sur les voies et moyens d’éliminer ces freins au développement des échanges intracommunautaires. Nous voulons instaurer une plateforme de dialogue, d’échange et de partage d’expériences et meilleures pratiques pour éliminer, ou du moins réduire les obstacles et les barrières au commerce ; promouvoir le commerce transfrontalier ; et diagnostiquer l’état actuel et perspectives du secteur maritime africain, vital pour le développement socio-économique des pays africains et leur intégration à la chaine de valeur mondiale.

Pour se faire, nous invitons les professionnels, les experts, les professeurs chercheurs, les décideurs, les acteurs publics et privés, les organisations internationales, régionales et nationales ; les communautés économiques régionales intéressées et opérant dans le secteur maritime et secteurs en relation ; à contribuer dans ce colloque afin de :

* partager leurs connaissances et leurs expertises en la matière ;
* dégager les réalités et les perspectives du transport maritime africain ;
* renforcer la gestion des talents et le développement des ressources humaines dans le secteur et ;
* apporter éventuellement de la valeur ajoutée à travers les recherches effectuées dans ce domaine.

**Axes du colloque**

**1 : Les enjeux du système de transport maritime**

* L’évolution du trafic maritime international et africain ;
* Les politiques d’ouverture commerciale des pays africains ;
* Le développement des Accord d’Association et de Libre Echange ;
* La sécurité maritime des côtes africaines ;
* Les garanties des capacités de transport des marchandises ;

**2 : Les compagnies de transport maritime**

* Globalisation du marché à l’international ;
* Concentration des compagnies ;
* Les taux de fret et les couts du transport maritime ;
* Croissance du trafic des conteneurs ;
* Intégration à la chaine des valeurs mondiale ;

**3 : Commerce maritime**

* Commerce maritime et stimulation de la croissance économique
* Ressources naturelles africaines et commerce maritime mondial

**4 : Evolution de la question juridique et de la réglementation**

* Diagnostic des dysfonctionnements aux niveaux des réglementations, des taux de couverture des flux stratégiques, de la fiscalité, financement et assurances maritimes

**5 : Impact de la libéralisation du transport maritime sur l’intégration des pays africains aux réseaux mondiaux de transports**

**6 : Les ports africains et relation avec l’environnement local, régional et international**

* Les ports opérationnels et les projets portuaires ;
* Les trafics et les gestions portuaires ;
* Les relations villes/ports ; les ports secs et la logistique portuaire…
* La connectivité maritime ; l’offre de service à la flotte ; l’adaptation de l’organisation du travail aux besoins du marché ;

**7 : Benchmark international : Quelle stratégie pour le secteur du transport maritime africain ?**

* Les axes et options stratégiques maritimes des pays africains ;
* Les positionnements territoriaux et les clusters maritimes ;
* La compétitivité et la consolidation du secteur maritime en Afrique ;
* La gouvernance et la promotion de l’expertise et savoir-faire maritime ;

**8 : Positionnement du Maroc entant que porte maritime de l’Afrique Atlantique**

* Stratégie portuaire 2030 et Stratégie logistique marocaine ;
* La connectivité maritime et la logistique portuaire marocaine ;
* L’amélioration des transit-time vers les ports africains ;
* Le renforcement des fréquences des départs vers les ports africains ;
* Le développement des échanges commerciaux,

**Comité d’organisation**

ABOU EL FARAH. Yahia, Directeur de l’Institut des Etudes Africaines, Président du Comité d’organisation

NACHOUI Mostafa, Université Hassan II, coordinateur du colloque

AZIZI Fatima Zohra, Institut des Etudes Africaines

BENLAHCEN Abdelaziz, Institut des Etudes Africaines

AIT CHEIKH Driss, Institut des Etudes Africaines

EL KHAYAT Mustapha, Professeur aux Universités

HARAKAT Mohamed, Université Mohamed V

**Comité scientifique**

ABOU EL FARAH. Yahia, Directeur de l’Institut des Etudes Africaines, Maroc

AIT CHEIKH Driss, Institut des Etudes Africaines, Maroc

AMRI. Mostapha, ENCG, Casablanca, Maroc

AZIZI. Fatima Zohra, Institut des Etudes Africaines, Maroc

BENLAHCEN. Abdelaziz, Institut des Etudes Africaines, Maroc

BEN ATTOU, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

CHARLIER. Jacques, Professeur émérite, UCL, Louvain-la-Neuve, Belgique

COULIBALY, Karim, Administrateur des affaires maritimes et portuaires, Directeur général Académie régionale des sciences et techniques de la mer, Cote d’Ivoire

DINAR. Brahim : Université Hassan 1er, Settat, Maroc

DONSIMONI. Myriem : Université de Savoie, Grenoble, France

EL KHAYAT Mustapha, Professeur aux Universités, Maroc

HARAKAT Mohamed, Université Mohamed V, Maroc

KASBAOUI. Tarik: Université Chouaib Doukkali, El Jadida, Maroc

LABARONNE, Daniel : Université Montesquieu, Bordeaux IV, France

LIHOUSSOU Messan, Université de Cotonou-Calavi, Bénin

LOMBARD. Jérôme, Directeur de recherche IRD, Directeur UMR Prodig, Université du Havre, France

MISSIHOUN. Ricardo, Président de la Fédération Africaine des Associations des Logisticiens FAAL

NACHOUI Mostafa, Université Hassan II, Maroc

NCHARE NOM. Théophile Mirabeau, Université de Yaoundé II, Cameroun

NDENDE. Martin, Université de Nantes, France

N’GUESSAN Alexis, Assistant à l’Université d’Abidjan-Cocody, Cote d’Ivoire

ONGOLOZOGO. Valérie, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l’Université de Yaoundé II-Soa, Cameroun

OUESLATI. Emna Gana : Université Manouba, Tunisie

STECK. Benjamin, professeur émérite, chercheur à l'UMR IDEES, Université du Havre, France

TOURRET Paul, Directeur de l’ISEMAR à Saint-Nazaire, France

**Calendrier et dates importantes**

Date limite d’envoi des propositions des communications le 30 Mai 2018

Les auteurs seront avisés de la décision du comité scientifique avant le 30 Juin 2018

Retour des communications (version définitive) avant le 30 Juillet 2018

Confirmation de participation au colloque et l’envoi des invitations avant le 30 Aout 2018

Le colloque se tiendra le 11-12 Octobre 2018 à l’Institut des Etudes Africaines à Rabat, Maroc

**Processus d’évaluation et publications**

Les communications seront soumises à une évaluation selon une procédure dite « en double aveugle » par deux relecteurs émanant du comité scientifique. Les décisions du comité scientifique (CS) pourront prendre deux formes : acceptation sans modification, acceptation moyennant des modifications (mineures ou majeures) ou refus (rejet).

Les articles sélectionnés par les organisateurs et le CS du colloque feront l’objet d’une parution dans un ouvrage collectif et dans des revues scientifiques nationales et internationales.

**Langues et processus de soumission**

Les communications peuvent être soumises en français ou en arabe.

Les communications, relevant des divers champs disciplinaires des sciences économiques, politiques, juridiques, gestion, humaines et sociales, peuvent porter sur des aspects théoriques ou empiriques et s’inscrire dans un ou plusieurs des axes proposés.

Afin d’assurer une bonne représentativité des auteurs dans le cadre de la pluridisciplinarité, il est demandé aux auteurs de limiter leurs propositions de communication à deux (communications co-signées par un ou plusieurs auteurs).

Les communications doivent impérativement présenter les caractéristiques suivantes :

Les propositions de communications en texte intégral en 20 pages maximum devront être envoyées, sous format Word uniquement par courrier électronique, impérativement aux adresses électroniques suivantes : m\_nachoui@yahoo.fr ou nachoui2020@gmail.com

tahirinada@gmail.com

Le fichier envoyé doit être nommé comme suit : initiale(s) du prénom et nom complet de l'auteur ou du premier auteur en cas de travail collectif. Par exemple, pour Jean Paul, il s'agirait du fichierJPaul.doc (avec un numéro en cas de soumissions multiples).

**Déroulement du colloque**

Le colloque se déroulera sur 2 journées : séance d’ouverture, séance plénière (3 à 4 conférences des experts), communications orales dans des sessions et des ateliers parallèles si nécessaire et séance de clôture. Chaque communication dure 15 à 20 min maximum et le débat se fera à la fin de chaque session

**Contacts**

ABOU EL FARAH Yahia, Directeur de l’Institut des Etudes Africaines, abouelfarah@yahoo.fr ou NACHOUI Mostafa, m\_nachoui@yahoo.fr ou nachoui2020@gmail.com

**Recommandations et Instructions aux auteurs**

**Normes de présentation des communications (Papier de recherche)**

Les communications seront rédigées sous format Word/PC 2007 uniquement (pas de PDF), en Times New Roman 12, sur format A4, avec numérotation des pages, des marges haute, basse, droite et gauche de 2,5 cm (1 pouce), alignement justifié et un interlignage de 1,5.

Les communications doivent comprendre 40.000 signes maximum (espaces compris), soit 20 pages maximum (sans compter les notes, graphiques, tableaux, figures, références, annexes, bibliographie et les deux pages de garde).

Les titres et sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :

Titre principal : centré, gras, Times New Roman 16

1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman 14

1.1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman 12

1.1.1. Justifié, Italiques, Minuscules, Times New Roman 12 Les pages seront numérotées en bas au centre sous le format 1, 2... à compter de la page 2.

Les notes bibliographiques seront en bas de page (en interligne simple, times new roman 10). Hauts et bas de page sont proscrits.

La 1 ère page de garde contient le titre de la communication, l’axe du Congrès dans lequel elle s’inscrit, le prénom et nom du (ou des) auteur(s) avec leur fonction et le nom de leur institution ainsi que les coordonnées complètes de l’auteur ou des auteurs principaux (adresse postale, téléphone, courriel).

La 2ème page de garde contient le titre de la communication en français et en anglais, un résumé de 250 mots maximum en français et en anglais et les mots clefs (5 au maximum).

Le texte principal sera suivi des annexes, des renvois numérotés de façon continue, des tableaux (numérotés) et des figures (numérotées) à intégrer dans le texte.

La place des tableaux et figures sera indiquée dans le texte

Références bibliographiques sont rappelées en fin de document par ordre alphabétique des auteurs présentées selon les normes reconnues

**Pour que le texte soit accepté, il doit comporter :**

- Introduction (intérêt et originalité du sujet) ;

- Problématique ;

- Modèle de recherche et Hypothèses ;

- Méthodologie ; - Plan indicatif ;

- Résultats attendus ;

- Etat d’avancement ;

- Principales références bibliographiques.

Le comité scientifique prendra une décision finale (acceptation ou rejet) sur chaque soumission.

Institut des Etudes Africaines, Av. Allal El Fassi, Madinat El Irfane B.P. 8968 -Agdal– Rabat. Tél : 05 37 77 12 72/74 ; Fax : 05 37 77 84 25